

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion

40S : Langue et communication

12^e année

Compréhension orale

*La médecine conventionnelle
ou la médecine douce?*



Données de catalogage avant publication – Éducation et Enseignement supérieur Manitoba

Test basé sur les normes, français langue seconde – immersion 40S : langue et communication, 12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : compréhension orale — Janvier 2016

ISBN : 978-0-7711-6201-5 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2016, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des manuels scolaires du Manitoba, à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-6200-8 (version imprimée)

Le site Web pourrait faire l'objet de changement sans préavis.

Les opinions et les idées exprimées dans ce cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	1
Compilation des notes.....	1
Préparation à la correction.....	1
Cas particuliers relevés durant la correction	2
Descripteurs des niveaux de performance	2
Résultats d'apprentissage.....	3
Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale	4
Tâches et réponses	5

Introduction

Le Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Modalités de correction

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. La note que l'élève obtiendra pour l'ensemble de ces deux domaines doit être transposée sur 50 points au moyen du tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*.

Préparation à la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le présent document.
- Bien connaître les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale.
- Visionner le document audiovisuel relié à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Sources non indiquées** – Lorsque l'élève n'indique pas ses sources, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- **Pas de réponse** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** – Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** – Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse illisible** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant la consultation, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance. Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹. Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et au résultat d'apprentissage spécifique de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau suivant.

Compréhension orale, 12 ^e année		
Résultat d'apprentissage général	Résultat d'apprentissage spécifique	Indicateurs de performance correspondant à la norme
<p>CO1</p> <p>L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.</p>	<p>A</p> <p>L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/] ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale

Tâches analytiques (valeur de 2 points)

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux points si l'élève explique sa réponse de façon réfléchie en se référant à des éléments pertinents du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
N. B. Il doit y avoir deux éléments servant à l'évaluation. Les deux éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- Explication partielle : Accordez un point si l'élève explique sa réponse de façon limitée ou superficielle en se référant à certains éléments du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

Tâches critiques (valeur de 3 points)

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse à ces tâches tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- L'élève peut s'appuyer sur les textes du *Cahier de préparation* pour ses connaissances ou sur ses expériences personnelles.
- L'élève qui ne s'appuie pas sur ses connaissances ou ses expériences personnelles peut, selon la dimension qualitative de sa réponse, mériter une note de 3, 2, 1 ou 0, en fonction des descripteurs de niveaux de performance.
N. B. Il doit y avoir trois éléments servant à l'évaluation. Deux de ces éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles n'obtient qu'un point.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension approfondie du sujet. L'élève **justifie son point de vue** de façon réfléchie en choisissant judicieusement et en expliquant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une bonne compréhension du sujet. L'élève **explique son point de vue** de façon partielle en choisissant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Premier niveau

Accordez un point au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension superficielle du sujet. L'élève **donne son point de vue** en choisissant certaines informations du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes **ou** en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée, si sa réponse est insuffisante ou si sa réponse est hors sujet.

Tâches et réponses

Les réponses fournies dans le présent document ne sont que des pistes pour guider la correction. Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter son jugement professionnel sur la qualité de la réponse de l'élève.

Le virus de la peur

1. Expliquez le choix du titre *Le virus de la peur* en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel.

CO1-A-1
CO1-A-2

2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Le réalisateur a choisi le titre *Le virus de la peur* pour démontrer comment les intervenants propagent la peur.

- Les conférenciers, Jean-Jacques Crèveœur et Guylaine Lanctôt, essaient de convaincre les gens que les vaccins sont dangereux lors des conférences et sur Internet.
 - « Jamais, jamais, aucun vaccin n'a apporté quoi que ce soit en termes de santé publique, sauf les maladies » (Jean-Jacques Crèveœur).
 - « Mais arrêtez de vacciner vos enfants, bon sang! Arrêtez de vous faire vacciner » (Jean-Jacques Crèveœur).
 - « Croyez-vous encore au système médical? Au système politique? Au système légal? Au système des médias? » (Guylaine Lanctôt.)
 - « Il n'y a personne qui va aller accepter de tester des armes biologiques. Alors, qu'est-ce qu'on fait? On les passe dans un vaccin puis on envoie ça dans des groupes ciblés. Et évidemment, on voit ce que ça donne. C'est comme ça qu'on a vu qu'il y a des endroits où les gens mouraient sans raison » (Guylaine Lanctôt).
 - « J'invente rien. Allez voir sur Internet. En fait, écoutez. C'est tellement énorme les mensonges » (Guylaine Lanctôt).
 - « *Know that vaccination serves military and industrial interests* » (Guylaine Lanctôt).
- D'autres intervenantes telles que Julie Lemieux et Josée Lajoie appuient les arguments contre la vaccination.
 - « Il faut que si votre cerveau sait quoi faire pour fabriquer un cancer, il sait quoi faire pour le réparer, hein. C'est pas plus compliqué » (Julie Lemieux).
 - « C'est bien mieux ça que d'aller passer des grandes journées à faire la chimio » (Josée Lajoie).
- Le narrateur Guy Gendron et les médecins Alain Poirier et Marc Girard propagent aussi la peur en faisant valoir le danger de ne pas se faire vacciner.
 - « Près d'un millier de personnes avaient payé pour venir entendre une série de conférenciers sur les dangers de la vaccination » (Guy Gendron).

(suite à la page 6)

- « Si le principe à défendre c'est la liberté de choix, le principal outil, c'est la peur » (Guy Gendron).
 - « Pour lui [Jean-Jacques Crèveœur], la grippe A (H1N1) n'est qu'une pandémie médiatique au service des entreprises pharmaceutiques » (Guy Gendron).
 - « Je ne sais pas où monsieur prend ses informations, qu'est-ce qu'il a à vendre exactement, mais dans le domaine de la médecine, c'est une des plus belles découvertes, les vaccins » (D^r Alain Poirier).
 - « Quand ces gens me disent ça, je dis, où sont vos preuves? Où est-ce qu'elle est la démonstration? Appelez la GRC, la sûreté du Québec. Arrêtez de faire peur. C'est pas l'Halloween là! Arrêtez de faire peur aux gens » (D^r Alain Poirier).
 - « ... l'Internet contient tout et n'importe quoi. Il déborde de sites féroce­ment opposés à la vaccination qui se font l'écho des plus folles théories du complot » (Guy Gendron).
 - « Depuis un mois évidemment, il y avait toutes sortes d'inepties qui sont sorties sur le vaccin. On a entendu toutes sortes de "farfeluteries" » (D^r Alain Poirier).
 - « ... les générations actuelles n'ont pas connu les ravages des grandes épidémies et [...] elles s'inquiètent donc davantage des effets secondaires réels ou présumés des vaccins » (Guy Gendron).
- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

2. Le réalisateur du document audiovisuel *Le virus de la peur*, Luc Tremblay, adopte-t-il une approche objective ou subjective?

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Il adopte une approche objective.

- Le réalisateur a inclus une bonne variété d'intervenants et de témoignages qui expriment divers points de vue. Il a inclus des experts scientifiques, comme Jean-Jacques Crèveœur, d'anciens médecins comme Guylaine Lanctôt et le D^r Hamer, des directeurs de départements en santé publique comme le D^r Alain Poirier et le D^r Marc Girard, et des personnes affectées par la théorie de la biologie totale comme Anne et Josée St-Arnaud.

Il adopte une approche subjective.

- Le vocabulaire qu'emploie Guy Gendron et les suppositions qu'il fait illustrent un parti pris. Il est clairement contre l'emploi de la peur comme moyen d'inciter la population à ne pas se faire vacciner.
 - « Si le principe à défendre c'est la liberté de choix, le principal outil, c'est la peur. »
 - « Pour lui [Jean-Jacques Crèveœur], la grippe A (H1N1) n'est qu'une pandémie médiatique au service des entreprises pharmaceutiques. »
 - « Avec la grippe A (H1N1), elle [Guylaine Lanctôt] reprend la croisade antivaccin, qui lui avait valu, entre autres choses, son expulsion du Collège des médecins du Québec il y a une quinzaine d'années. »
 - « Le problème c'est que l'Internet contient tout et n'importe quoi. Il déborde de sites féroce­ment opposés à la vaccination qui se font l'écho des plus folles théories du complot. »
 - La médecine du D^r Hamer « ... prétend qu'on peut guérir même d'un cancer simplement en trouvant le conflit psychologique à l'origine de la maladie ».
 - « Guylaine Lanctôt croit elle aussi en cette théorie qui contredit toutes les découvertes scientifiques des deux derniers siècles en immunologie. »
 - « Ni morphine, ni chimiothérapie, ni chirurgie : toutes déconseillées par Hamer. André St-Arnaud n'a accepté que des traitements hormonaux et de la radiothérapie lorsque l'évolution du cancer menaçait de le paralyser. »
 - « Bien sûr il fallait s'attendre à ce qu'une conférence contre la vaccination attire les adeptes de l'antimédecine. »
 - « Le Web peut permettre de répandre n'importe quoi en toute impunité et dans des proportions épidémiques. »
 - « Début octobre, le directeur de la santé publique a dû admettre que les opposants étaient en train de faire dérailler la machine. »
 - « Or, il y a consensus scientifique sur l'efficacité des vaccins. Une efficacité qui explique que les générations actuelles n'ont pas connu les ravages des grandes épidémies et qu'elles s'inquiètent donc davantage des effets secondaires réels ou présumés des vaccins. »

(suite à la page 8)

- « Bien sûr on peut douter du vaccin contre la grippe, sans adhérer pour autant aux théories du complot ou de la biologie totale. Encore faut-il savoir d'où proviennent les critiques les plus virulentes contre la vaccination. Leurs liens avec la biologie totale, passés sous silence jusqu'à maintenant, pourraient, chez certains, agir comme un antivirus. »
- La musique à l'arrière-plan lorsque les conférenciers Jean-Jacques Crèveœur et Guylaine Lanctôt se présentent a un rythme menaçant et sinistre. Cela nous met mal à l'aise et nous donne une impression de doute et de manque de crédibilité.
- La répétition des mots « Allez voir sur Internet. » et « Allez lire sur Internet. » par Guylaine Lanctôt nous mène à comprendre qu'Internet n'est pas une source fiable.
- Luc Tremblay, le réalisateur a filmé une partie de son reportage en coulisse. Cela nous donne l'impression qu'il essaie d'exposer les conférenciers comme étant des charlatans.
- Plusieurs images de la conférence, d'un virus et de la biologie totale sont en noir et blanc. Cela nous donne une impression de danger et de manque de crédibilité.
- Guy Gendron a seulement interviewé des experts qui se disent « pour » la vaccination. Le D^r Alain Poirier, directeur national de la santé publique du Québec et le D^r Marc Girard, directeur du département de pédiatrie donnent leurs opinions au sujet de la vaccination. Les opposants à la vaccination sont seulement filmés lors des conférences et en coulisse.
- En parlant de la biologie totale, Guy Gendron a seulement interviewé les sœurs St-Arnaud qui ont eu une expérience négative. Il n'est pas allé trouver des témoins qui auraient eu du succès avec cette pratique.
- Le D^r Alain Poirier compare la propagation de la peur par les conférenciers à la peur associée à l'Halloween. « Arrêtez de faire peur. C'est pas l'Halloween là! Arrêtez de faire peur aux gens. »
- La prise de position du D^r Alain Poirier est évidente. Il fait plusieurs déclarations et il emploie un vocabulaire très connotatif pour réfuter les dangers de la vaccination.
 - « Je ne sais pas où monsieur prend ses informations, qu'est-ce qu'il a à vendre exactement, mais dans le domaine de la médecine, c'est une des plus belles découvertes, les vaccins. »
 - « Quand ces gens me disent ça, je dis, où sont vos preuves? Où est-ce qu'elle est la démonstration? Appelez la GRC, la Sûreté du Québec. »
 - « Depuis un mois évidemment, il y avait toutes sortes d'inepties qui sont sorties sur le vaccin. On a entendu toutes sortes de "farfeluteries". Il faut recommencer, pas à zéro, mais il faut recommencer pour expliquer les faits aux gens. »
 - « Si on réussit à convaincre trop de gens de ne pas se faire vacciner, c'est là qu'on a le problème. »

Position mitigée

Acceptez toute réponse qui exprime à la fois l'objectivité et la subjectivité, pourvu que l'élève se réfère à des éléments pertinents du document audiovisuel.

- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

3. Êtes-vous d'accord avec les propos de Guy Gendron selon qui « le Web peut permettre de répandre n'importe quoi en toute impunité et dans des proportions épidémiques »?

Justifiez votre point de vue en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

N. B. L'ajout de connaissances ou d'expériences personnelles est facultatif. Si vous en ajoutez à votre réponse, vous pouvez également vous appuyer sur des textes du *Cahier de préparation*.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je suis d'accord avec les propos de Guy Gendron.

- Jean-Jacques Crèveœur maintient un site Web qui lui permet de propager la philosophie du D^r Hamer, aujourd'hui interdit de pratique en Europe.
 - « Et sur son site, il va y avoir des liens pour vous renseigner davantage sur la vie ou en tout cas sur la médecine du D^r Hamer » (dame au kiosque).
- Les conférenciers, comme Guylaine Lanctôt, qui n'ont pas de preuves vérifiables pour soutenir leurs déclarations, font souvent référence à toute l'information disponible sur Internet.
 - « J'invente rien. Allez voir sur Internet. En fait, écoutez. C'est tellement énorme les mensonges. Allez voir sur Internet. Allez lire sur Internet » (Guylaine Lanctôt).
- Le narrateur, Guy Gendron, affirme que « le problème c'est que l'Internet contient tout et n'importe quoi. Il déborde de sites féroce ment opposés à la vaccination qui se font l'écho des plus folles théories du complot ».
- Avec le Web, on peut envoyer des informations et des liens à tous ceux qui le désirent.
 - « Si vous voulez, vous pouvez remplir ce petit coupon et vous seriez avertis pour les conférences et des nouvelles écritures de M. Crèveœur. Et sur son site, il va y avoir des liens pour vous renseigner davantage sur la vie ou en tout cas sur la médecine du D^r Hamer » (la dame au kiosque).
- Le Web peut aussi être employé pour répandre des messages facilement et rapidement à de nombreuses personnes à la fois.
 - « J'ai envoyé mon e-mail à 5000 personnes... » (Jean-Jacques Crèveœur).
 - « Lors de la conférence [Jean-Jacques Crèveœur] se réjouissait déjà des centaines de réactions provoquées par ses courriels. Du jour au lendemain, Jean-Jacques Crèveœur était invité dans plusieurs grands médias » (Guy Gendron).
- Il est possible de diffuser sur Internet toutes sortes d'informations fausses.
 - « Depuis un mois évidemment, il y avait toutes sortes d'inepties qui sont sorties sur le vaccin. On a entendu toutes sortes de "farfeluteries". Il faut recommencer, pas à zéro, mais il faut recommencer pour expliquer les faits aux gens » (D^r Alain Poirier).

(suite à la page 10)

Non, je ne suis pas d'accord avec les propos de Guy Gendron.

- Le Web diffuse une grande variété d'informations qui appuient les deux côtés de la question de la vaccination.
 - Des individus et des groupes font la promotion du message antivaccin au moyen de conférences et d'ateliers.
 - « Jamais au Canada on avait vu un tel rassemblement d'opposants à la vaccination. C'était le 12 septembre au Centre des congrès de Montréal. Près d'un millier de personnes avaient payé pour venir entendre une série de conférenciers sur les dangers de la vaccination » (Guy Gendron).
 - « Bien sûr il fallait s'attendre à ce qu'une conférence contre la vaccination attire les adeptes de l'antimédecine » (Guy Gendron).
 - « Et il y a une de ses blondes qui était amie avec Guylaine Lanctôt puis de fil en aiguille, en discutant avec elle, des soupers bien arrosés, entre amis, qu'il s'est mis à s'intéresser à la biologie totale » (Anne St-Arnaud).
 - « André St-Arnaud a suivi des ateliers en biologie totale puis il est tombé malade » (Guy Gendron).
- Le docteur Alain Poirier déclare : « Depuis un mois évidemment, il y avait toutes sortes d'inepties qui sont sorties sur le vaccin. On a entendu toutes sortes de "farfeluteries". Il faut recommencer, pas à zéro, mais il faut recommencer pour expliquer les faits aux gens. » Cette déclaration laisse entendre qu'une campagne d'information médiatique montée par la santé publique va comprendre un volet Web.

Position mitigée

Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec les propos de Guy Gendron, pourvu que l'élève appuie sa position sur des éléments pertinents du document audiovisuel pour justifier son opinion et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles